

# Assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre

## Présentation générale et directives relatives aux candidatures

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'engage à soutenir la participation active de la société civile et des communautés, en particulier des populations clés et vulnérables, aux procédures du Fonds tout au long du cycle de vie de la subvention. La participation active et inclusive des populations les plus touchées par les trois maladies est essentielle pour faire en sorte que les investissements du Fonds mondial soient fondés sur des faits avérés et sur les droits de l'homme et soient sensibles aux questions de genre et à l'âge, afin d'optimiser l'impact des subventions du Fonds mondial et de renforcer la responsabilité au niveau local.

Pour s'assurer que la société civile et les communautés participent activement aux procédures du Fonds mondial, le Conseil d'administration du Fonds a approuvé l'initiative stratégique sur les communautés, les droits et le genre (le « Programme d'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre »), qui doit être mise en œuvre entre janvier 2021 et décembre 2023. Les présentes directives ont pour objet de décrire l'assistance technique disponible dans le cadre de ce programme.

### **Qui peut demander une assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre ?**

Peuvent prétendre à une assistance technique dans le cadre de l'initiative stratégique les parties prenantes ci-après, dans les pays admissibles à un financement du Fonds mondial et dans les pays bénéficiant d'une subvention régionale :

1. Réseaux et organisations représentant les populations-clés
2. Réseaux et organisations dirigés par des jeunes
3. Réseaux et organisations de femmes
4. Réseaux et organisations de personnes vivant avec le VIH ou de personnes atteintes de la tuberculose ou du paludisme
5. Réseaux et organisations de la société civile dirigés par d'autres communautés touchées (par ex., migrants, réfugiés, mineurs) ou travaillant avec celles-ci

Les candidatures des instances de coordination nationale (ICN) et des instances de coordination régionale (ICR) ne seront prises en compte que si elles sont élaborées et présentées en collaboration avec l'une des parties prenantes visées ci-dessus. Priorité sera donnée aux demandes émanant de groupes, d'organisations et de consortiums établis dans le pays dans lequel l'assistance technique sera déployée.

## **Quel type d'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre peut être demandée ?**

L'assistance technique peut être sollicitée tout au long du cycle de financement du Fonds mondial pour des questions liées au VIH, à la tuberculose et au paludisme ou aux systèmes résistants et pérennes pour la santé. En outre, un soutien peut être demandé au titre de la planification de la durabilité et de la transition ainsi qu'au titre des procédures nationales liées au modèle de travail du Fonds mondial (par ex., examen et élargissement du plan stratégique national). Dans ce cadre plus vaste, les demandes d'assistance technique doivent être axées sur les droits de l'homme, les questions de genre, la riposte communautaire et le renforcement des systèmes communautaires, ou sur tout autre domaine connexe.

Compte tenu de la courte durée de l'assistance technique, des experts communautaires peuvent être déployés pendant environ 30 jours sur une période pouvant aller jusqu'à trois mois.

L'assistance technique proposée dans le cadre de l'initiative stratégique est disponible dans trois principaux domaines de travail :

### **1) Analyse de la situation et évaluation des besoins**

- Évaluation des questions liées aux communautés, aux droits et au genre pour générer des informations stratégiques en vue d'améliorer la prise de décisions

Exemple d'assistance technique : Après avoir été informée par le représentant de son ICN que les bénéficiaires principaux du Fonds mondial ne remplissaient pas leurs objectifs en matière de prévention du VIH auprès des adolescentes et les jeunes femmes, une organisation de jeunes a reçu une assistance technique afin de mener une évaluation des questions de genre en lien avec le VIH axée sur les adolescentes et les jeunes femmes. Cette évaluation a permis de jeter un regard critique sur les obstacles liés au genre et à l'âge auxquels ce groupe de population était confronté, y compris les idées reçues sur le VIH et les normes de genre qui accroissent la stigmatisation et la vulnérabilité des jeunes femmes. Un soutien a été fourni à cette organisation et au représentant de l'ICN pour pouvoir utiliser les résultats de l'évaluation afin de défendre la reprogrammation de la subvention du Fonds mondial vers une approche axée sur le genre et sur la transformation culturelle, pour faire en sorte que les adolescentes et les jeunes femmes aient davantage recours aux services nécessaires.

- Révision des programmes pour s'assurer que le point de vue des communautés soit pris en compte pour améliorer la prestation de services

Exemple d'assistance technique : À la suite d'un audit réalisé par le Bureau de l'Inspecteur général, il a été convenu que le Secrétariat du Fonds mondial travaillerait en collaboration avec le Ministère de la santé et ses partenaires de la société civile en vue d'élaborer un plan opérationnel actualisé contenant des mesures visant à améliorer l'efficacité de la prochaine campagne de distribution à grande échelle de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée (MILD) au moyen de l'amélioration du taux d'utilisation des moustiquaires. Un soutien a été fourni aux organisations de la société civile engagées dans la lutte contre le paludisme afin de réaliser des entretiens avec les bénéficiaires du programme dans les villages pour comprendre les obstacles entravant l'utilisation des moustiquaires et formuler des recommandations en vue de la prochaine campagne.

### **2) Participation au dialogue au niveau du pays**

- Consultations au niveau communautaire afin de définir les priorités à inclure dans les politiques, directives, plans et programmes nationaux

Exemple d'assistance technique : Une assistance technique a été fournie au réseau national de personnes vivant avec le VIH en vue de l'élaboration d'un cadre consultatif et de l'organisation de réunions de consultation avec ses membres dans le cadre de l'examen à mi-parcours du plan stratégique national de

lutte contre le VIH. Un soutien lui a été fourni en vue de recenser les difficultés et les lacunes en matière de mise en œuvre jusqu'à ce jour, afin d'éclairer le processus d'examen. Un soutien lui a également été fourni en vue d'élaborer une « charte des priorités » contenant les interventions et les activités qu'il souhaitait inclure dans le prochain plan stratégique national et dans la prochaine demande de financement du Fonds mondial.

- Coordination des contributions aux principaux documents liés au Fonds mondial

Exemple d'assistance technique : Au moment de l'élaboration de sa demande de financement de la lutte contre le VIH, un réseau national de travailleurs du sexe a reçu une assistance technique en vue de l'organisation d'une réunion avec des travailleurs du sexe hommes, femmes et transgenres afin d'examiner le projet de demande de financement. Cette activité est souvent qualifiée de « simulation du Comité technique d'examen des propositions ». L'animateur a regroupé dans un bref rapport les modifications de la demande de financement proposées par les travailleurs du sexe. Le réseau a ensuite pu s'appuyer sur ce rapport pour faire une présentation aux représentants des populations clés au sein de l'instance de coordination nationale et à l'équipe de rédaction de la demande de financement sur la manière de proposer des activités plus adaptées aux besoins des travailleurs du sexe.

- Planification de la participation afin de renforcer la participation des communautés aux procédures du Fonds mondial

Exemple d'assistance technique : Les observations formulées par le Comité technique d'examen des propositions du Fonds mondial ont mis en évidence d'importantes lacunes concernant l'absence de stratégie arrêtée relative à la participation communautaire pour les personnes transgenres, ainsi que l'absence de feuille de route pour la mise en œuvre de la subvention. Pour y remédier, le Comité a fourni une assistance technique à un ensemble d'organisations transgenres locales qui ont présenté une demande commune afin de mettre au point un modèle de renforcement des capacités des membres de la communauté, pour pouvoir assumer des fonctions importantes en vue d'appuyer la programmation, notamment un certain nombre d'interventions liées à la prestation de services au niveau communautaire.

- Concertation et élaboration de stratégies collectives pour un plaidoyer coordonné mené par les communautés

Exemple d'assistance technique : À la suite d'une évaluation de la préparation du pays à la transition, qui a fait ressortir le manque de financement national des activités de dépistage de la tuberculose au niveau communautaire, un appui a été fourni à un réseau de militants contre la tuberculose en vue d'organiser un dialogue social sur la durabilité des services de lutte contre la tuberculose. Les membres des instances de coordination nationale représentant les communautés touchées par la tuberculose ont été invités à y participer. L'objectif était de mettre au point une vision commune aux différents groupes de la société civile sur la manière dont la transition du Fonds mondial se déroulait dans leur pays et de définir quelles étaient les difficultés rencontrées et les possibilités offertes par celle-ci. Ce dialogue a débouché sur un « programme de plaidoyer » prévoyant des activités concrètes de plaidoyer et de suivi du budget.

### **3) Soutien à la conception et à la mise en œuvre des programmes**

- Cartographie des organisations et activités communautaires et de la société civile en vue du renforcement des systèmes communautaires

Exemple d'assistance technique : Dans le cadre de la subvention d'appui à la transition du pays, un mécanisme de contrat social a été mis en place par le gouvernement pour s'assurer de pouvoir continuer de financer les services de lutte contre le VIH et la tuberculose fournis par l'intermédiaire de la société civile et des organisations communautaires en utilisant des fonds publics lorsque le pays ne sera plus admissible aux subventions du Fonds mondial. Une assistance technique a été fournie à une organisation-cadre de la société civile au niveau national afin de mener une cartographie de toutes les organisations de la société civile et de toutes les organisations communautaires du pays. L'organisation a ainsi pu créer une base de données et un registre de toutes les organisations, des populations auxquelles elles s'adressent et de tous

les services de santé qu'elles fournissent. Cette cartographie permettra au réseau d'organisations de la société civile de diffuser des appels à propositions dans le cadre du nouveau mécanisme de financement du gouvernement.

- Perfectionner ou valider les outils d'appui à la participation des communautés aux procédures du Fonds mondial

Exemple d'assistance technique : Une assistance technique a été fournie à une organisation régionale de migrants souhaitant adapter un outil existant de suivi communautaire du VIH à une utilisation pour la tuberculose et le paludisme. L'association a prévu d'utiliser cet outil actualisé afin de suivre l'accessibilité aux médicaments antituberculeux et antipaludiques des personnes déplacées et des réfugiés qui bénéficient de ces services dans le cadre d'une subvention multipays du Fonds mondial.

- Atelier visant à consolider les connaissances de la société civile et des communautés au sujet du Fonds mondial

Exemple d'assistance technique : Après de nombreuses années sans pouvoir prétendre à un financement du Fonds mondial, le pays est de nouveau admissible à une subvention paludisme en raison d'une flambée de l'épidémie. De nombreuses organisations communautaires et de la société civile étaient engagées dans la lutte contre le paludisme dans le pays, mais elles n'avaient pas connaissance de l'existence du Fonds mondial ni de ses procédures. Un soutien technique a donc été fourni à une organisation de la société civile au niveau national en vue de l'organisation d'un atelier à l'intention d'autres organisations œuvrant dans le domaine de la lutte contre le paludisme au niveau communautaire, afin de les informer des procédures du Fonds mondial pour qu'elles puissent participer à l'élaboration des demandes de financement et à la mise en œuvre de la future subvention paludisme.

Ne sont PAS inclus dans le programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre :

- le renforcement des instances de coordination nationale (par ex., formation des membres de l'ICN à leurs rôles et responsabilités) ;
- le renforcement à long terme des capacités des réseaux et des organisations de la société civile (par ex., développement structurel, soutien en vue de devenir récipiendaire du Fonds mondial) ;
- la mise au point d'outils spécifiques qui ne mettent pas l'accent sur la participation des communautés ;
- la rédaction des demandes de financement.

### **Qui fournit l'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre ?**

Vingt-six (26) [organisations et réseaux de populations-clés et de la société civile](#) ont été présélectionnés pour constituer une réserve de prestataires d'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre pour la période de mise en œuvre 2021-2023. Ces organisations ont été présélectionnées à l'issue d'une procédure d'appel d'offres ouverte et concurrentielle permettant de s'assurer que les prestataires ont une solide expérience et des compétences avérées en matière de droits de l'homme, de genre, de réponse communautaire et de renforcement des systèmes communautaires. Les prestataires d'assistance technique seront ensuite sélectionnés en fonction des besoins spécifiques de chaque demande d'assistance technique. Chaque prestataire sera chargé de faire appel à des experts communautaires qualifiés et de garantir la plus haute qualité des produits finaux.

### **Comment demander une assistance technique dans le cadre de l'initiative stratégique ?**

La première étape du processus de **candidature** consiste à remplir le formulaire de demande d'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre. Le formulaire exige des renseignements sur le candidat, les résultats escomptés et le champ d'application de l'assistance

technique. Les candidats sont invités à contacter leur [plateforme régionale sur les communautés, les droits et le genre](#) pour obtenir une assistance en vue de l'élaboration de leur demande avant de la soumettre au Fonds mondial. Vous trouverez [ici](#) un exemple de demande de qualité.

Le formulaire de candidature dûment rempli doit être envoyé à l'adresse suivante : [crgta@theglobalfund.org](mailto:crgta@theglobalfund.org).

L'admissibilité des demandes sera examinée par le Secrétariat du Fonds mondial. Cet examen sera mené en collaboration avec le Département chargé des questions liées aux communautés, aux droits et au genre et avec les équipes de pays du Fonds mondial. Les critères d'admissibilité ci-après seront pris en compte lors de **l'examen des candidatures** :

- Admissibilité de l'organisation candidate ;
- Participation de la plateforme régionale sur les communautés, les droits et le genre à l'élaboration de la demande (voir la liste des [contacts](#));
- Lien avec les procédures du Fonds mondial ;
- Formulation claire des résultats escomptés ;
- Possibilité de renforcement de la participation de la société civile et des communautés, en particulier des populations clés et vulnérables ;
- Adéquation stratégique avec l'un des trois domaines d'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre définis dans le Programme ;
- Existence de partenariats appropriés avec la société civile et les communautés ;
- Exigences linguistiques en vue de l'assistance technique.

Merci de bien vouloir noter que l'examen des demandes peut prendre plusieurs semaines. Les candidats seront informés par courriel de la décision relative à leur admissibilité.

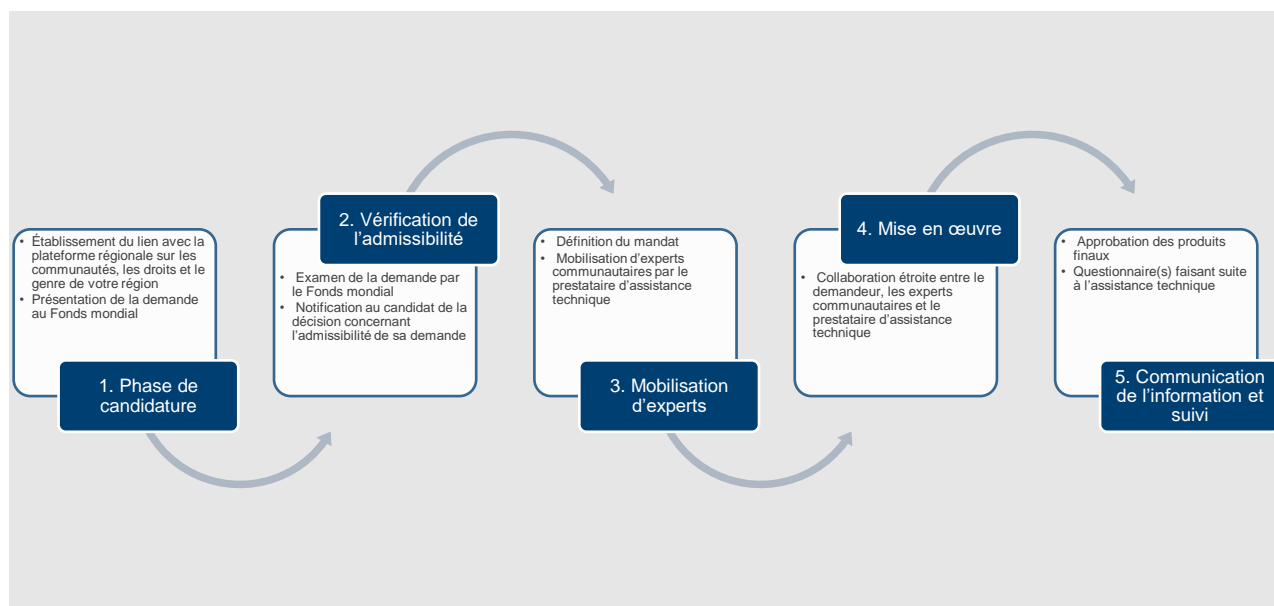


Figure 1 : Synthèse du processus d'assistance technique

Lorsqu'une demande est approuvée, un mandat détaillé et un budget sont mis au point. Ce processus est mené non seulement par le demandeur et le Fonds mondial mais aussi par le prestataire d'assistance technique et les partenaires techniques. En parallèle, le Fonds mondial sélectionne un prestataire d'assistance technique approprié, qui est chargé de **mobiliser des experts communautaires**. Étant donné que l'assistance technique est fournie de pair à pair, des experts communautaires provenant du pays ou de la région concerné(e) sont appelés à assumer un rôle de direction ou de soutien, le cas échéant.

Le temps requis pour qu'une demande admissible soit mise en œuvre dépend de la complexité des travaux nécessaires et de la disponibilité des prestataires d'assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre, qui peut aller jusqu'à trois mois. Le rôle et les responsabilités du demandeur, du prestataire d'assistance technique et du Fonds mondial pendant la **mise en œuvre** de l'assistance technique sont définis plus en détails dans le mandat correspondant. Une fois l'assistance technique fournie, le Fonds mondial examine et approuve les produits finaux.

L'organisation qui fait la demande joue un rôle important dans **le suivi et l'évaluation** des activités de l'initiative stratégique. Lorsque l'assistance technique a été fournie, le Fonds mondial invite les demandeurs à remplir un bref questionnaire. Environ 6 à 12 mois après la fourniture de l'assistance technique, les bénéficiaires sont invités à répondre à un deuxième bref questionnaire d'évaluation pour savoir à quel point les principaux résultats ont été utilisés par la société civile et les communautés pour avoir une influence.

## Contact

- Assistance technique du Fonds mondial en matière de communautés, de droits et de genre | [crqta@theglobalfund.org](mailto:crqta@theglobalfund.org)